



LE GRAPPILLON

Novembre 2025 - n° 123

LA NOUVELLE ECOLE PRIMAIRE « EN BOULEY »



Sommaire	page
Le mot de Marie-Claude Maillat Jobin	2
Informations officielles	3
Informations des sociétés	11
Bien vieillir en Glâne	13
Il y a du talent à Mézières...	14

À tour de rôle, un membre du conseil communal prend la parole pour partager avec vous une réflexion, une pensée ou un sujet qui lui tient particulièrement à cœur.

Qu'il s'agisse de projets en cours, d'une anecdote marquante ou d'une vision personnelle, cet espace offre à chacun l'occasion de s'exprimer en toute simplicité et transparence.

Pour cette 3^e édition, c'est notre Conseillère communale en charge de l'aménagement du territoire, des bâtiments, permis de construire et énergie qui se prête au jeu.

Cette édition du Grappillon me donne l'occasion de vous adresser ces quelques lignes, après déjà 54 mois passés à siéger au sein de notre exécutif communal, et alors que s'amorcent les six derniers mois de cette législature. Être l'une des sept conseillers communaux chargés de veiller sur les quelque 1200 habitants de notre communauté villageoise, c'est une belle responsabilité que vous m'avez confiée !

Belle, parce que toutes les réflexions, les préparatifs pour les séances du Conseil communal, les débats et, finalement, les décisions poursuivent un seul objectif : servir au mieux nos citoyens.

Notre mission, en tant qu'élus, est de gérer nos villages et leurs habitants, de maintenir et surtout d'améliorer encore la qualité de vie de tous.

Le dicastère de l'aménagement du territoire, les permis de construire et de transformer, l'entretien des bâtiments communaux et l'énergie, est directement lié à cette qualité de vie recherchée.

Les règlements et normes à respecter sont à la fois utiles et contraignants ; les subventions, quant à elles, représentent un outil incitatif auquel chacun peut prétendre. Le but reste le même : créer un cadre de vie harmonieux et des lieux sains, économes en énergie, dans un environnement naturel riche, vivant et beau.

En parcourant nos deux villages, chacun peut apprécier la qualité des bâtiments anciens emblématiques et des espaces urbanistiques, reconnus et protégés par les autorités cantonales et fédérales. Ils symbolisent les générations qui nous ont précédés, celles qui ont su faire preuve de courage dans leurs choix, leurs décisions et leurs investissements, dont nous profitons encore aujourd'hui. À nous désormais de prendre soin de ce patrimoine qui nous a été transmis.



La population de notre commune augmente, engendrant de nouvelles situations et problématiques pour lesquelles le Conseil communal étudie et propose déjà des solutions.

Pour qu'une commune reste vivante et dynamique, il est essentiel de disposer de lieux conviviaux et d'espaces communs favorisant les rencontres, les fêtes et les rires. De belles réalisations ont vu le jour ces dernières années, et de nouvelles infrastructures sont en préparation. Elles seront bientôt disponibles à tous, grâce au courage et aux décisions de l'Assemblée communale.

Nous vivons dans un microcosme qui a besoin de toute l'énergie de ses autorités, mais aussi de celle de ses habitants, afin d'imaginer et de préparer l'avenir.

Beaucoup de citoyens s'investissent déjà dans nos sociétés et associations, contribuant ainsi à une belle qualité de vie pour les habitants de notre commune, et pour les enfants d'aujourd'hui comme ceux de demain.

J'encourage chacun à s'y engager, et à habiter Mézières et Berlens sous le prisme du " bien vivre ensemble".

Bonne lecture de ce petit journal, merci de votre attention et meilleurs vœux à toutes et tous pour 2026 !

Marie-Claude Maillat Jobin

Mise en place d'un Service technique

Depuis début août, nous avons le plaisir d'accueillir Mme Laurence Hayoz, Responsable du service technique, au sein de notre administration communale.

Après une formation de dessinatrice en bâtiment, elle a travaillé plusieurs années dans un bureau d'architecte. Elle a ensuite choisi de rejoindre le secteur public, en intégrant une commune en tant que collaboratrice technique. Mariée et maman de deux garçons, elle met désormais ses compétences à disposition de notre commune.

Horaires de présence

- Lundi matin
- Mercredi matin
- Jeudi toute la journée

Contact

Email : laurence.hayoz@mezieres-fr.ch

Tél : 078 334 16 42



Nous vous recommandons de prendre contact avec Mme Hayoz avant toute nouvelle construction ou modification afin qu'elle puisse vous informer des procédures à suivre.

Employé communal

Afin d'assurer une meilleure organisation du travail communal, nous prions les habitants de ne plus contacter directement l'employé communal. Toute demande ou question doit être adressée au secrétariat communal ou au conseiller communal responsable du dicastère concerné.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Plantation ou modification de haies

Toute modification ou nouvelle plantation de haie doit faire l'objet d'une consultation préalable auprès du service technique communal ou être réalisée conformément au Règlement communal d'urbanisme RCU.

Suite à la volonté exprimée par la population de maintenir une déchetterie verte sur le territoire communal, le Conseil communal a étudié la faisabilité d'un nouveau site, en tenant compte des prescriptions légales en vigueur.

Après analyse, il est apparu que certaines conditions imposées rendaient le projet difficilement supportable pour les agriculteurs exploitant le site envisagé. Une autre piste, en collaboration avec une entreprise située aux Glânes, a également été explorée. Toutefois, la complexité administrative liée à la réception de déchets provenant de particuliers - notamment en matière de facturation - a conduit le gérant à renoncer à ce projet.

Face à ces contraintes, le Conseil communal a décidé de mettre en place la solution suivante :

- **Les citoyens déposeront désormais les déchets verts (à l'exception du gazon) à la déchetterie de Berlens.**
- **Les bennes de verre et de carton** seront remplacées par **une benne destinée uniquement aux branches**, accessible **aux heures d'ouverture de la déchetterie**.
 - **L'apport devra se limiter à de petites quantités (2 m³ maximum)**, afin de garantir un tri efficace et une meilleure gestion.



Cette solution, sous surveillance, permettra de **réduire significativement le volume de déchets verts**, jugé actuellement trop élevé. En effet, selon l'entreprise de traitement, notre commune produit environ **deux fois plus de déchets verts** que la moyenne. À titre de comparaison, la commune de Billens traite 60 tonnes par an, contre **près de 200 tonnes** chez nous.

Dès lors, il sera désormais demandé aux **paysagistes** de fournir une **attestation signée par le propriétaire confirmant que les déchets proviennent bien du territoire communal**.

Les **agriculteurs**, quant à eux, auront la possibilité de **louer un broyeur à prise de force** au tarif de 100 CHF la demi-journée ou 30 CHF de l'heure.

Concernant les autres fractions :

- Le **papier et le carton** devront être déposés dans le **compacteur situé à Mézières**.
- Une **cloche à verre** restera disponible à **Berlens**, à proximité des conteneurs GastroVert et accessible **en libre-service**.
- Enfin, le **gazon** pourra être déposé sur **la fumière de M. Robert Golliard à Mézières (plan emplacement sur le Mémo Déchets 2026)**.



Les batteries lithium-ion **DES DÉCHETS À RISQUE !**

Leur concentré d'énergie peut provoquer des incendies! Mal triées et endommagées, elles chauffent et s'enflament.



Tous les **commerces**, du grand distributeur au kiosque, **doivent reprendre gratuitement** les piles, batteries, déchets électriques et électroniques du même type que ceux qu'ils proposent dans leur assortiment (Source: OEC Vdéchets/guide)



NOUVEAUX HORAIRES DE DÉPOSE DES DÉCHETS

Nous vous rappelons que, par respect pour le voisinage, vous êtes priés de déposer vos déchets uniquement aux horaires suivants :

- **Du lundi au vendredi : de 7h à 20h**
- **Samedi, dimanche et jours fériés : 10h à 18h**

Il est désormais interdit de déposer vos déchets en dehors de ces heures.
Nous vous remercions de votre compréhension.

Chiens à Mézières et Berlens

RAPPEL DES RÈGLES POUR UNE BONNE COHABITATION



La commune de Mézières connaît une belle croissance démographique. Cette évolution s'accompagne également d'une augmentation marquée du nombre de compagnons à quatre pattes : on dénombre aujourd'hui près de 140 chiens sur notre territoire.

Si cette présence témoigne de l'attachement de la population à ses animaux, elle peut aussi entraîner certains problèmes de cohabitation. Le Conseil communal rappelle donc quelques règles essentielles prévues par la **loi sur les chiens (art. 35, al. 2)** :

- **Contrôle permanent** : chaque détenteur doit pouvoir maîtriser son animal en tout temps, même en cas de distraction provoquée par un objet, un autre animal, un enfant ou un usager de l'espace public.
- **Chiens errants** : ils sont également concernés par cette obligation de contrôle.
- **Forêt** : du **1er avril au 15 juillet**, les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse afin de protéger la faune, en particulier les jeunes faons.
- **Espaces agricoles** : les grands espaces verts ne sont pas des aires de jeux. Les champs sont l'outil de travail des agriculteurs, qui produisent du fourrage et des denrées alimentaires de qualité.

La commune a déjà dû intervenir à plusieurs reprises pour des manquements à ces règles, allant jusqu'à déposer des dénonciations auprès de la police.



Mes premiers jours dans le nouveau bâtiment de notre cercle scolaire Billens - Mézières - Romont

Je m'appelle Lena, je suis en 6H, et j'habite « là-haut », vers la forêt derrière l'église de Mézières. Avant, on descendait tous à l'ancienne école du village à pied ou en trot. C'était un vieux bâtiment : les portes grinçaient un peu et le plancher faisait cric-crac quand on marchait. C'était notre routine.

Depuis mai 2025, je prends le bus de ligne au nouvel arrêt près de l'église. J'aime regarder la colline s'éloigner et discuter devoirs avec les copains. Mes frères, eux, montent dans le petit bus de Mathieu : le plus petit est en 1H et l'autre en 3H. Mathieu connaît leurs prénoms, vérifie les ceintures et leur fait toujours un signe de la main en arrivant à Romont.

Le jour de l'inauguration, on a découvert notre école en bois. Dedans, c'est clair, ça sent presque la forêt après la pluie. Ça m'a rappelé la sortie en forêt qu'on a faite avant le chantier : on a vu le tout premier arbre abattu, celui qui allait servir au bois de l'école. C'est à ce moment-là que le syndic de Romont, avec son chien, nous a expliqué comment la construction allait se dérouler. Notre directeur de l'école a même ramassé quelques morceaux de bois pour décorer son nouveau bureau.

Les classes sont lumineuses, avec des coins pour bricoler ou lire au calme. La cour est en gravier : ça crisse sous les pas, alors on s'invente des parcours, on cherche des petits cailloux brillants et on respecte les zones de jeu pour que tout le monde ait de la place. Ce que je préfère, c'est la grande baie vitrée de notre classe : on voit encore la colline, comme un fil entre avant et maintenant. Pendant que je tiens la rampe en bois, j'entends les pas qui crissent sur le gravier. Je me dis que cette école a été construite pour nous. On vient de villages différents, on n'a pas tous le même bus, mais on se retrouve au même endroit pour grandir ensemble.



*« Par la grande baie vitrée,
la colline - comme un fil
entre avant et maintenant. »*

Une organisation claire et sécurisée pour tous les élèves

Depuis l'ouverture du nouveau complexe scolaire de Romont - En Bouley, l'ensemble des enfants de la 1H à la 8H de notre commune rejoignent désormais leurs classes dans la capitale glânoise. Les élèves de 1H à 6H fréquentent la nouvelle école du Plateau d'Arruffens, tandis que ceux de 7H et 8H poursuivent leur scolarité dans les bâtiments historiques de la vieille ville de Romont. Cette réorganisation a nécessité une coordination rigoureuse des transports scolaires, afin d'assurer à chaque enfant un trajet adapté, sûr et bien encadré.

1. Enfants de 1H à 3H - Bus scolaire communal accompagné

Les plus jeunes élèves, de 1H à 3H, voyagent à bord d'un bus scolaire dédié, mis en place et entièrement financé par la commune. Chaque enfant dispose d'une place assise équipée d'une ceinture de sécurité, dont le port est vérifié par le chauffeur avant chaque départ.

Ce véhicule assure chaque matin et chaque après-midi un service exclusif pour les enfants de Mézières et Berlens. Le parcours du bus communal s'effectue dans l'ordre suivant :

- ◇ Berlens - le bus démarre du village et collecte les enfants au centre, en face de la fontaine ;
- ◇ Mézières - il poursuit ensuite sa tournée pour prendre les élèves habitant le village, à côté du bâtiment scolaire ;
- ◇ Arrivée au Plateau d'Arruffens, à proximité du bâtiment Épicentre.

À leur arrivée, les enfants sont accueillis par un adulte portant un gilet fluorescent. Cet accompagnant veille à la sécurité du groupe, accompagne les élèves depuis le bus jusqu'au périmètre scolaire.

En fin de journée, un adulte effectue l'opération inverse : les élèves se regroupent à un point de rencontre clairement identifié par un poteau violet, situé à l'entrée de la cour, et l'adulte les raccompagne jusqu'au bus en restant présent jusqu'à leur départ. Ce dispositif garantit un accompagnement personnalisé et rassurant pour les plus jeunes, tout en assurant une parfaite continuité entre le transport et la vie scolaire.

2. Enfants de 4H à 8H - Transports publics TPF

Les élèves de la 4H à la 8H empruntent les lignes régulières des Transports publics fribourgeois (TPF). Ce système, coordonné avec la commune, assure des trajets sûrs et réguliers entre les villages et les sites scolaires.

Chaque élève doit disposer d'un abonnement scolaire annuel (SwissPass), pris en charge par la commune. Les nouveaux parents sont invités à contacter le Secrétariat communal pour établir ou renouveler cet abonnement :

- si l'enfant possède déjà une carte SwissPass, l'abonnement y est ajouté ;
- sinon, la commune commande la carte, que les parents reçoivent directement à domicile.

L'abonnement est valable pour une année scolaire complète et permet également d'utiliser les transports publics dans les zones concernées, y compris en dehors des trajets scolaires.

Conformément à la législation cantonale, les lignes TPF n'exigent aucun accompagnement adulte pour les élèves de ces degrés. La responsabilité du transport relève donc directement des TPF, qui assurent la sécurité et la bonne conduite du service selon leurs procédures professionnelles. Néanmoins, le Conseil communal a choisi, à titre volontaire et non contraignant, de mettre en place un accompagnement par le personnel de l'AES sur ces trajets ; cette mesure permet d'assurer l'accueil de midi et de l'après-midi dans de bonnes conditions, dès la sortie des classes.

3. Organisation pratique des lignes

- Les enfants de Mézières montent dans le bus au nouvel arrêt « Mézières Église ».
- Ceux de Berlens embarquent à leur arrêt central, situé près de la fontaine.

Les bus se rendent ensuite au Plateau d'Arruffens, où les arrêts sont identifiés par des couleurs au sol :

- orange pour le bus de Mézières,
- vert pour le bus de Berlens.

Les élèves de 4H à 6H descendent au Plateau d'Arruffens et rejoignent à pied leur école. Des adultes de surveillance, également en gilet fluorescent, sont présents pour encadrer les arrivées et départs et garantir la sécurité générale.

Les élèves de 7H et 8H restent à bord et poursuivent leur trajet jusqu'à Romont-Ville, où ils suivent les cours dans les anciens bâtiments scolaires historiques du centre-ville.

4. Horaires, consignes et convention

Les horaires des bus scolaires et TPF sont affichés sur les panneaux communaux et disponibles sur le site Internet de la commune (<https://mezieres-fr.ch>) et cercle scolaire (<https://ecole-bhmr.ch/>).

Les parents sont invités à :

- respecter les horaires ;
- sensibiliser leurs enfants aux règles de comportement et de sécurité ;
- signer la convention de transport scolaire, document qui fixe les engagements des parents, et des enfants.

En conclusion

Grâce à la collaboration entre la commune, les TPF, les enseignants et l'AES, le transport scolaire fonctionne aujourd'hui avec efficacité et sérénité. Chaque acteur – enfants, parents, chauffeurs et accompagnants – contribue à la réussite de ce dispositif.

La Commune remercie les familles pour leur confiance. Le responsable du dicastère des transports, M. Paul Majcherczyk, reste à disposition pour toute question relative aux trajets, abonnements ou modalités d'accompagnement :

☎ 079 303 89 71 – ✉ paul.majcherczyk@mezieres-fr.ch

Paul Majcherczyk, conseiller communal, le 15 octobre 2025

Nouveautés à Mézières

Suite à la fermeture de l'école en mai 2025, l'accueil extrascolaire occupe désormais l'ensemble du premier étage du bâtiment scolaire. Cette extension a permis d'augmenter la capacité d'accueil à **28 enfants (+7)**, tant pour le repas de midi que pour l'accueil après l'école, et ce **tous les jours de la semaine**.

Afin de répondre aux besoins des familles, l'accueil extrascolaire sera désormais **ouvert pendant les vacances de carnaval (février), les vacances de Pâques (avril) ainsi que durant la première semaine des vacances d'été**, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.

L'AES a déjà ouvert ses portes **lors de la deuxième semaine des vacances d'automne**, accueillant **six enfants inscrits**.

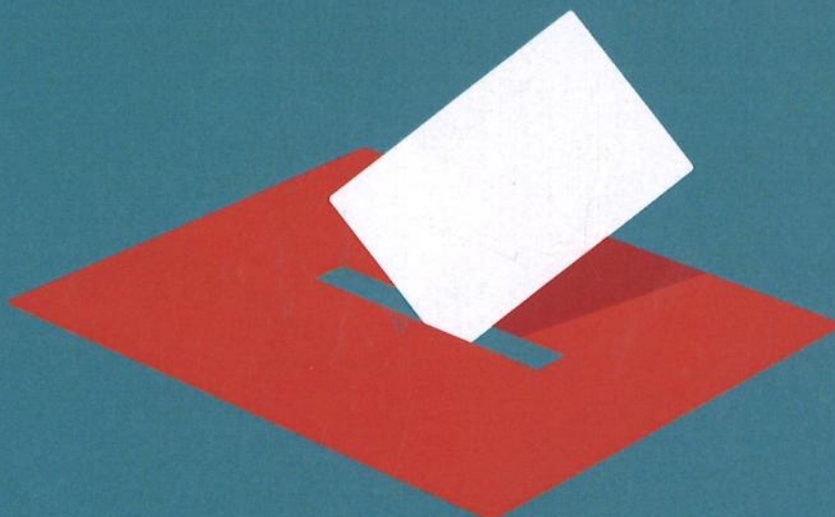
Enfin, le personnel de l'AES assure la **prise en charge des enfants au Plateau d'Arrufens** : il les accompagne en bus de ligne jusqu'à l'AES à Mézières à midi, les raccompagne à l'école après le repas, puis revient les chercher à la fin des cours.

Paul Majcherczyk, Conseiller communal responsable du dicastère, le 15 octobre 2025.



ÉLECTIONS COMMUNALES 2026

VOTRE VOIX COMPTE!



- ✓ Vous avez un **permis C**
- ✓ Vous avez **18 ans et +**
- ✓ Vous habitez le **canton de Fribourg** depuis au moins 5 ans

**Vous avez le droit de voter
et d'être élu-e dans votre commune**

**Participez aux élections communales
le 8 mars 2026 !**



Infos
et outils



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale des migrations CFM



citoyenneté
échanger · créer · décider

acf-fgv

association des communes fribourgeoises
freiburger gemeindeverband

PIC
PROGRAMMES
D'INTÉGRATION CANTONNAUX

Rejoignez le Groupement des Dames de Berlens !



Chères Dames du village de Berlens,

Vous êtes à la recherche de nouvelles amitiés et d'activités intéressantes ? Ne cherchez plus ! Le Groupement des Dames de Berlens vous invite à rejoindre sa communauté chaleureuse et dynamique.

Qui sommes-nous ?

Depuis 1958, notre groupement réunit des femmes de tous horizons pour partager des moments conviviaux et des activités variées. Nous organisons des rencontres mensuelles pendant la saison hivernale, des manifestations et une sortie annuelle inoubliable.

Pourquoi nous rejoindre ?

- **Rencontres et Partage** : Venez rencontrer d'autres dames de la commune, créer des liens d'amitié et partager vos expériences.
- **Activités Diversifiées** : Participez à nos nombreuses activités, allant des soirées thématiques aux sorties culturelles.
- **Convivialité et Solidarité** : Intégrez un groupe où la convivialité et l'entraide sont au cœur de toutes nos actions.

Comment nous rejoindre ?

Il suffit de contacter notre comité et de manifester votre intérêt à participer activement à nos activités. Nous serons ravies de vous accueillir lors de notre prochaine réunion !

Pour plus d'informations :

- Contactez-nous par téléphone au : 026 652 38 03
- Par e-mail : groupementdamesberlens@gmail.com

Nous vous attendons avec impatience !

PASSION *vinyl* FESTIVAL

Billets à prix préférentiels pour les habitants de Mézières :

Ne ratez pas l'opportunité de bénéficier des billets à prix réduit durant le mois de mai 2026 au guichet du bureau communal pour le prochain Passionvinyl Festival – Pour la soirée du samedi soir 13 juin 2026 !

Au programme :

Ottawan - Zouk Machine - Caroline Loeb - Joniece Jamison - Irina Sanchez (ex. Paradisio) - Asude et Dj Oskana





musée du papier peint
mézières / fr / su / de

Le Château de Mézières comme vous ne l'avez jamais... entendu !

Évasions Sonores du 25.10.2025 au 07.06.2026

Vous pensez connaître par cœur notre château et ses papiers peints ? Le Musée du Papier peint vous invite à le redécouvrir, les oreilles grandes ouvertes, avec sa nouvelle exposition « **Évasions sonores** ».

Oubliez la visite traditionnelle : ici, le Son devient votre guide. Équipé d'un casque audio, vous n'allez pas seulement regarder les décors, vous allez les écouter.

Le parcours est jalonné de créations sonores en dialogue avec les papiers peints :

- Une **chanson originale** d'Aliose et Marc Aymon, inspirée par leur résidence au château.
- Des **fictiones audio** qui vous transportent dans d'autres temps.
- Des **ambiances et paysages sonores** qui rendent les décors vivants.
- Des **interviews et micro-trottoirs** surprenants.



C'est l'occasion de poser une nouvelle oreille sur des salles que l'on croit connaître. Le son pousse à s'arrêter, à observer les détails. Ces créations explorent les multiples facettes de "l'évasion", invitant chacun à trouver sa propre réponse.

L'exposition est pensée pour tous. Des **capsules d'audiodescription** d'une grande richesse sont disponibles, et un espace permet de toucher des papiers peints et planches à imprimer.

C'est une invitation à pousser à nouveau la porte de notre château. Laissez-vous surprendre, tendez l'oreille, et préparez-vous à l'évasion !

(L. Ansermet – Musée du papier peint- 10.2025)



Dates manifestations 2026

7 février 2026	Repair Café
28 février 2026	Randonnée en raquettes
13-14 mars 2026	Raclette villageoise Berlens
6 juin 2026	Repair Café
12 au 14 juin 2026	PassionVinyl Festival
3 octobre 2026	Repair Café

Bien vieillir en Glâne

Nous avons le plaisir d'annoncer le lancement du nouveau site internet **Bien vieillir en Glâne**, une plateforme dédiée aux habitant-e-s de 60 ans et plus du district de la Glâne et leurs proches.



www.bienvieillir-glâne.ch

Ce site centralise des informations utiles pour bien vivre sa retraite dans la région.

Un agenda des activités et événements, un annuaire des partenaires et prestataires locaux, des pages d'informations ; une plateforme régionale destinée aux habitant-e-s de la Glâne en faveur du bien vieillir. Que ce soit dans votre commune ou dans tout le district.

N'hésitez pas à y faire un tour et partager cette ressource avec vos proches !

En effet, depuis septembre 2024, le Réseau Santé de la Glâne et ses communes a mandaté Pro Senectute et son chargé de projet régional M. Terreaux pour coordonner de nouvelles activités et mesures en faveur de la politique vieillesse du district.

Informations :

Bien vieillir en Glâne, Centre de Santé Billens, Rue de l'Hopital 1, 1681 Billens

bvg@sante-glâne.ch

Réseau Santé de la Glâne , Rue de l'Eglise 29, 1681 Billens, 026 565 00 00

rsg@sante-glâne.ch

Après les Perséides de la mi-août qui ont « filé » dans le ciel étoilé de la Glâne, après la lune, lors de l'éclipse totale du 7 septembre, qui a brillé d'un rouge sang dans le même firmament, il était dans l'ordre des choses que le Grappillon rencontre encore une star pour sa rubrique « il y a du talent à Mézières ».

Et le Grappillon a trouvé une personnalité attachante, au parcours professionnel extraordinaire, bien connu et déjà célèbre dans les fromageries régionales et dont le futur devrait la conduire vers des sommets stratosphériques - osons cet adjectif pour rester dans le domaine des comètes et des destinées -. Les capacités et la volonté en tout cas sont bien présentes chez Lukas Bucheli. Il reste à formuler les meilleurs vœux pour que la conjoncture accompagne son projet dans l'avenir.

Fils d'un agriculteur singinois et d'une maman assistante sociale et lucernoise, le jeune Lukas a fréquenté l'école primaire de Wünnewil, son village natal, puis l'école secondaire de son district avant de filer au Collège St- Michel, à Fribourg, et de terminer son cursus étudiant par un Master obtenu à la faculté des sciences économiques de l'Université de Fribourg, avec deux semestres validés à l'Université de Lund en Suède. Il faut comprendre qu'à cette époque l'idée de devenir, un jour, ambassadeur lui a traversé l'esprit. Les auspices en ont décidé autrement.



Diplôme en poche, il décroche un premier emploi fixe dans l'entreprise Beiersdorf, sise dans le canton de Bâle-Campagne, et apprend sur le terrain les bases du marketing en s'occupant de célèbres marques, dont les crèmes NIVEA ou les produits Labello. Quatre ans plus tard, il rejoint comme responsable marketing la filiale suisse de Savencia basée à Cressier et enrichit ses connaissances au contact de cette entreprise laitière française, un grand groupe qui a su garder une proximité avec les petits producteurs et qui est capable de produire toutes les familles de fromage, dont, par exemple, le « Caprice des Dieux » ou « Le Tartare ». Trois années passent et ce passionné de découvertes particulièrement dans le domaine des produits alimentaires se voit proposer un nouveau poste sur le site de Wiesbaden en Allemagne.

Trois nouvelles années suffisent à Lukas Bucheli pour une nouvelle promotion qu'il accepte sur-le-champ. Aussi fait-il immédiatement ses valises pour Shanghai et devient directeur marketing pour le marché chinois. C'est dire si sa vie change la moindre en quelques jours !

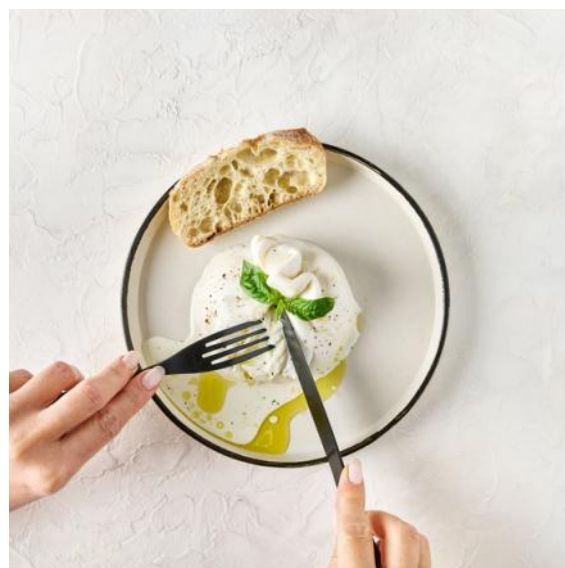
En effet, il quitte Wünnewil pour affronter une ville aux dimensions démesurées (près de 28 millions d'habitants en 2021), une culture bien différente avec des comportements de consommation totalement inédits et un marché gigantesque et en pleine croissance. Paradoxalement, cette vie « chinoise », au lieu de lui donner le tournis, lui donne des idées, à savoir créer sa propre entreprise.

En effet, expériences acquises sur un marché aux dimensions phénoménales, doté de compétences pointues dans le domaine du numérique et du marketing, Lukas Bucheli avait tout pour réussir dans l'Empire du Milieu. Mais, lui-même et sa future épouse, rencontrée à Fribourg quelques années auparavant et qui l'a accompagné en Chine, ne voulaient pas rester trop longtemps dans ce pays politiquement un peu compliqué, ce d'autant plus que le Covid, découvert justement là-bas, faisait trembler le monde entier.

Dès lors, c'est le retour en Suisse et le couple (mariage en 2019) et leurs trois enfants âgés aujourd'hui de 5, 3 ½ et 2 ans, s'installent à Wünnewil, puis à Fribourg, où la famille réside actuellement.

Ayant travaillé dans plusieurs pays, Lukas Bucheli sait que pour réussir, la théorie ne suffit pas. Il faut aussi et surtout savoir fabriquer et vendre un bon produit. Aussi, se dit-il, pour être performant, il faut connaître la matière première et les options de transformation. Pour atteindre cet objectif et obtenir les qualifications requises, rien de mieux qu'un apprentissage en technologie du lait qui permettra de fabriquer lui-même des produits laitiers et de participer aux décisions de développement. Ainsi, à 38 ans, il se lance dans cet apprentissage à l'école de fromagerie de Grangeneuve et, après deux ans (été 2022), CFC en poche, il devient fromager.

Tout en développant un bagage théorique et pratique, il décide encore pendant son apprentissage de créer sa propre entreprise « Noula SA » et mise sur la mozzarella et plus particulièrement la burrata, un produit qu'il adore consommer et qui est encore peu connu en Suisse. Cette entreprise artisanale fondée avec deux autres apprentis rencontrés sur les bancs de l'école de Grangeneuve s'installe tout d'abord dans les locaux dudit Institut agricole, mais cherche rapidement à se développer ailleurs. Un premier pas est franchi, lorsqu'elle s'installe dans la fromagerie de Mézières, où elle cohabite avec l'équipe de Nicolas Schmoutz, expert de l'apprenti-fromager Bucheli aux examens pratiques et qui accueille à bras ouvert cette startup, victorieuse du prix d'encouragement de l'Etat de Fribourg, en 2022.



La récompense (CHF 5.000.--) remise dans le cadre du Prix à l'Innovation Agricole du canton de Fribourg, si elle reste relativement modeste, permet tout de même aux vainqueurs d'accélérer le lancement de l'entreprise, de doubler, en une année, les quantités produites et de développer de nouvelles recettes, telles que la burrata au citron confit & menthe fraîche, à l'ail des ours, à la truffe ou encore au safran et à la crème double !

Toute la matière provient, à l'exception des agrumes, du terroir. Ainsi, le Safran fribourgeois vient d'une culture produite à Grolley, l'ail des ours du Mont Vully et le lait est, bien entendu, celui des paysans de la commune.

Les affaires ont pris de l'ampleur ! Aujourd'hui, le trio de la société Noula secondé par des aides d'appoint consacre, deux journées en été et une seule en hiver, à la production de ce fromage originaire d'Italie. En effet, si, en Suisse, l'hiver est plutôt réservé à la fondue et à la raclette, l'été reste la saison de la mozzarella et de la burrata. Environ 70.000 pièces sont fabriquées et trouvent preneurs chez les fromagers de la région, qui jouent le jeu en mêlant ce nouveau produit à leur assortiment, ou dans les divers marchés dans lesquels la société Noula se fait connaître en tenant des stands ou encore chez plusieurs restaurateurs fribourgeois, voire de la Suisse entière.

Le savoir-faire du patron en matière de marketing saura sans doute faire fructifier la société. Aujourd'hui, toutefois, le seuil de production, notamment en été, étant atteint, il n'est pas utile de recourir à une plus grande publicité. Par contre, dans un avenir plus ou moins proche, la question cruciale tournera et tourne déjà autour de l'agrandissement de la société. En effet, pour pérenniser celle-ci, il est nécessaire de disposer de son propre atelier de production, afin de produire 7 jours sur 7 et de garantir la qualité de la fabrication.

C'est le souhait que le Grappillon adresse à ce fromager-entrepreneur, qui, après avoir appris le marketing et la stratégie dans des Groupes aux dimensions planétaires, est heureux de mettre son savoir au service des produits du terroir.

Michel Lachat
14-09-2025

Stastiques habitants

Période du 01.04.2025 au 30.09.2025

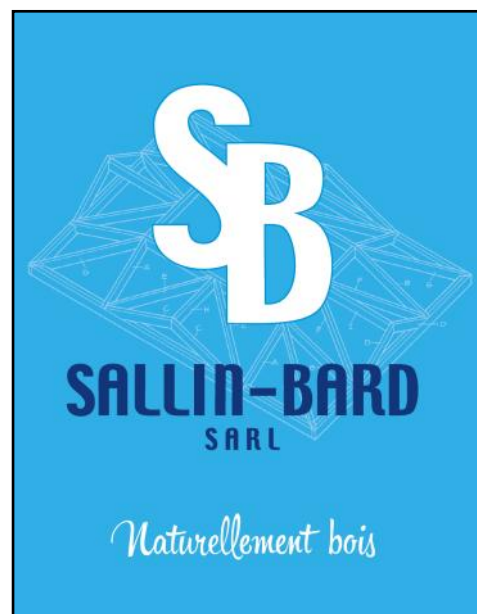
Nombre d'habitants au 30 septembre 2025 : 1207

Nombre de naissances : 10

Nombre de décès : 4

Nombre d'arrivées : 82

Nombre de départs : 41





**PÂTISSERIE
BOULANGERIE
TEA - ROOM**

1684 MÉZIÈRES

Tél. 026 652 52 60

Au plus près de vos désirs gourmands avec votre Artisan

Fritz Aeberhard
Charpente-couverture

1684 Mézières FR

079 282 85 76 026 652 20 25



MÉZI'HAIR
COIFFURE & BARBE

Florence Ramirez Vazquez
Chemin du Tremblex 8
1684 Mézières / FR
079 577 14 15

SANS RENDEZ-VOUS

**Hommes & Juniors
LUNDI
17h00 - 21h00**

SUR RENDEZ-VOUS

**Dames, Hommes & Juniors
MARDI À SAMEDI
Aussi en soirée**



Ouvert tous les jours 7h30-11h30 16h-19h



DÉCHETS'TRI
À DOMICILE

**Finis tous ces allers-retours
à la déchetterie**
Pour vous ... je m'en occupe !



Un service
de collecte
de déchets
à domicile

Raphaël Quaglia - dechets-tri-a-domicile.ch - 079 558 81 82

Drainage Lymphatique m.o. Vodder



Evelyne Hermenjat
esthéticienne

076 264 45 30
www.lymphebeaute.ch
Grand-Rue 28 | 1680 Romont



**CARROSSERIE
DES
CHAVANNES**
1680 ROMONT

026 652 14 44 - 079 793 71 40

INFO@CARROSSERIEDESCHAVANNES.CH



**Nous sommes à
vos côtés.
Surtout en cas de pépin.**

Sébastien Cottet, Conseiller en assurances
M 079 917 23 90, sebastien.cottet@mobiliere.ch

Agence générale Bulle
Jacques Yerly

Agence Romont
Route de Billens 1
1680 Romont
T 026 916 10 40
bulle@mobiliere.ch
mobiliere.ch

la Mobilière

LAGGER^{sa}
chauffage | ventilation | sanitaire



Monique Schmied
Rte de Massonnens 16
1680 Romont/Berlens

Esthétique et bien-être

026 / 652 17 93

RAPHAEL DUMAS & FILS SA
GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS PEINTS

MAITRISES FEDERALES

1684 MEZIERES (FR)

TEL. + FAX (026) 652 13 20 NATEL (079) 418 76 30



ELECTROFIL SA
**INSTALLATIONS
ELECTRIQUES**
Tél. 026 652 45 45

1684 Mézières / FR

www.electrofil.ch
info@electrofil.ch

Espace Soins

Marie-Claude Chambovey
Réflexologue - Magnétiseuse

077 406 82 53
Route de Romont 5
1684 Mézières

AMEUBLEMENT - AGENCEMENT

Gilbert L'HOMME

AMEUBLEMENT:

Visitez sans engagement
3 étages d'exposition
Ouvert tous les jours
de 8h. à 12h. et de 13h. à 20h.

MAÎTRE ÉBÉNISTE

1684 MÉZIÈRES/ROMONT

TEL 026/652 29 94 - FAX 026/ 652 44 94

AGENCEMENT:

Cuisines - restaurants
Magasins - bureaux
Escaliers - boiseries
Portes - armoires

MASSAGE & SANTE

Relaxants, sportif, réflexologie
Shiatsu & méridiens, Sumathu
Drainage lymphatique
Massage de Dorn & de Breuss
Lomi Lomi Nui
Pierres chaudes
Reboutement (neuromusculaire)
Monique Veith Verly
Masseuse médicale CRS

Rte. de la Nerigue 6, 1680 Berlens Tél. 026 652 41 91
m.veithy@bluewin.ch www.massageetsante.pagesjaunes.ch

MOREL PEINTURE Sàrl

CREPIS
PAPIERS-PEINTS



GYPSERIE
ISOLATION

Ch. du Vugy 15
1684 Mézières / FR

Tel. : 026.652.22.12
Fax : 026.652.22.13
Natel : 079.481.45.60

Chantal Coiffure

Chantal Chofflon

Route des Glânes 41
1680 Berlens

Prenez rendez-vous au:

Tél. 079 517 64 16

Stéphanie Dumas

078 858 63 34

Stéphane Dumas

079 341 32 37



Route de Romont 28

1684 Mézières (FR)

24h/24h 7j/7j

Produits du terroir régional en vente libre

**Keller
Silvio**
agencement de cuisines

1680 Berlens
079 250 36 28

Léane Andrey
Créatrice de vêtements

Impasse du Broillet 22
1680 Berlens

077 466 63 10



L.A. CREATION

Retouches et pièces sur mesure

www.l-a-creation.ch

Bâtiments ■ Génie civil ■ Entreprise générale



Zone industrielle « En Raboud »

Tél. 026 / 651 91 91 ■ Fax 026 / 651 91 90

secretariat@ropraz-sa.ch

www.ropraz-sa.ch

VENTE



SAPIN DE NOËL NORDMANN

M. et Mme Stéphane et Stéphanie Dumas

079 341 32 37 et 078 858 63 34

Route de Romont 28, 1684 Mézières

stephdumas@bluewin.ch



La Jambonnière SA
1684 Mézières / FR
Tél. + fax 026 652 25 24
Fermé le mercredi

Spécialités de jambon à l'os
fumé à la borie
Médaille d'Or

construction bois
sallin
robert et pascal sa

1690 Villaz-St-Pierre
sallin.jsa@bluewin.ch

Tél. 026 653 91 10
Fax 026 653 91 19

photo'Glâne
murielle sèvegrand • photographe

www.photoglâne.ch



PIANO | ORGUE | PARTITION
PERCUSSION | GUITARE

— ROMONT IFR —

WWW.FNX.CH



Rte des Echervettes 9
1680 Romont

+41 26 652 12 43



Experts
en solutions
énergétiques
globales

LE CHAUFFAGE À DISTANCE

Notre solution locale et durable pour votre confort.

groupe 



Fermeture de fin d'année

Administration communale

**L'administration communale sera fermée du
22 décembre 2025 au 4 janvier 2026.**

Réouverture le mardi 6 janvier 2026 selon les heures habituelles.

Nous vous remercions pour votre compréhension et
vous souhaitons une agréable fin d'année.

